



**BOURSE DE MOBILITE
MERMOZ 2016**
- Formulaire de demande -
Date limite de retour des
dossiers à la Direction des
Relations Internationales ULCO :



Délibération n°20161388
adoptée le 13 octobre 2016

Cadre réservé à la Direction des Relations Internationales (DRI)

Commission de sélection du/...../..... **Avis** Favorable Défavorable

Si avis défavorable, motif :

Ce formulaire vaut pour les départs en stage rattachés à l'année universitaire 2016/2017
Vous devez avoir effectué une simulation du montant de votre bourse MERMOZ en ligne
(plateforme : www.hauts-de-france.fr/mermoz) avant de compléter ce document.

Conditions d'éligibilité: (règlement téléchargeable sur la plate-forme MERMOZ)

- Mobilité de 12 à 26 semaines pour les étudiants en LMD et 6 à 26 semaines pour les étudiants en IUT,
- Mobilités en DOM-TOM, Monaco et Andorre inéligibles, ainsi que dans le pays d'origine de l'étudiant,
- Bourse attribuée une seule fois dans tout le cursus universitaire,
- Gestion en année universitaire,
- Les étudiants ressortissant d'un Etat hors Union Européenne, ne disposant pas d'avis d'imposition français, doivent être domiciliés en France depuis au moins 2 ans,
- Ne pas être en année de césure, ne pas percevoir un financement au titre de la formation professionnelle, ne pas bénéficier de la bourse de mobilité d'une autre région, ne pas effectuer sa formation hors région Hauts de France, ne pas être en formation continue.

Calcul du montant de la bourse :

Montant de la bourse calculé par le simulateur en ligne, en fonction du Quotient Familial (revenu fiscal de référence divisé par le nombre de parts) plafonné à 30 000 € :

- 1) Quotient familial entre 0 et 12 000€ : maximum de 92,40€ par semaine,
- 2) Quotient familial entre 12 001€ et 30 000€ : montant dégressif,
- 3) Quotient familial supérieur à 30 000€ : étudiant inéligible,
- 4) Participation aux frais de voyage (300€ maximum, sur justificatifs) pour les étudiants boursiers du CROUS sur critères sociaux.

Vos coordonnées

NOM : Prénom :

Formation 2016/2017 :

Boursier du Crous : Oui Non

INE : N° étudiant : Nationalité :

Adresse :

Téléphone :/...../...../...../..... E-mail :

.....@.....

Ce questionnaire est à rendre à la Direction des Relations Internationales (DRI) pour passage en commission de sélection.

Après la commission de sélection, la DRI informe le Conseil Régional et l'étudiant, de l'avis donné.

Si avis favorable, dépôt par l'étudiant de sa demande en ligne sur la plate-forme dédiée.

Aucune bourse MERMOZ ne sera attribuée par le Conseil Régional sans validation préalable de la part de l'ULCO.

Votre mobilité à l'étranger

Lieu : Nom de l'établissement d'accueil:

.....

Ville de l'établissement d'accueil : Pays :

Dates prévues de la mobilité : Du/...../..... au/...../..... Durée en semaines :

(Ces dates doivent être celles que vous avez indiquées dans le simulateur du Conseil Régional).

Nom du responsable pédagogique :

Montant de votre bourse MERMOZ

Montant calculé par le simulateur MERMOZ :€

Merci de joindre à ce formulaire, la capture d'écran du simulateur (datée, signée et certifiée conforme) indiquant le montant spécifié ci-dessus ainsi qu'une copie de votre convention de stage.

Ce montant ne pourra en aucun cas être revu à la hausse en cas de prolongation de la durée de la mobilité. Il sera en revanche recalculé à la baisse, si le séjour est écourté. Le conseil Régional reste seul décisionnaire du montant définitif attribué.

Suivi administratif de la bourse MERMOZ en cas de sélection

- 1) Toute question propre à la demande en ligne/aux modalités de versement de la bourse/à la validation en ligne de la fin de votre mobilité sera à adresser au Conseil Régional Hauts de France. (0 800 02 60 80)
- 2) Une attestation de fin de stage vous sera transmise par la DRI pour valider la durée effective de votre mobilité. Ce document complété, signé et cacheté par votre établissement d'accueil sera à retourner à la DRI dans le mois suivant la fin de votre mobilité. Il permettra la validation définitive de votre mobilité (vous aurez à valider la fin de votre mobilité en ligne dans un premier temps) auprès du Conseil Régional Hauts de France, pour versement, par leurs soins, du solde.

Je soussigné(e), _____, atteste que les informations mentionnées ci-dessus sont exactes. Toute modification apportée à ces données sera transmise à la Direction des Relations Internationales et au Conseil Régional Hauts de France.

Date/...../.....

Signature de l'étudiant
(Précédée de la mention : lu et approuvé)

**Attention ce formulaire ne vaut pas pour acceptation de la bourse.
Tout formulaire incomplet ne pourra être étudié en commission de sélection.
L'instruction de votre dossier se fera sur la base des dates que vous aurez indiquées dans le simulateur MERMOZ ainsi que sur le montant calculé par ce dernier. Ces données ne pourront être modifiées.**

Article 441-6 du code Pénal :

Est puni de deux ans d'emprisonnement et de 30 000 d'amende, le fait de fournir une déclaration mensongère en vue d'obtenir d'une administration publique ou d'un organisme chargé de mission de service public une allocation, un paiement ou un avantage indu.